## Informations de base

# 2020/0067(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Fourniture de services portuaires et transparence financière des ports: octroi davantage de souplesse aux organes de gestion ou aux autorités compétentes au regard de la perception des redevances d'infrastructure portuaire dans le contexte de l'épidémie de COVID-19

Modification Règlement 2017/352 2013/0157(COD)

## Subject

- 2.40 Libre circulation et prestation des services
- 2.40.02 Services publics, d'intérêt général, service universel
- 2.80 Coopération et simplification administratives
- 3.20.03 Transport maritime de personnes et frêt
- 3.20.09 Politique portuaire
- 4.20 Santé publique
- 4.20.01 Médecine, maladies

# Priorités législatives

La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19

### Procédure terminée